

# DICRIM :

Dossier d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs

## FICHE REFLEXE

Le Dicrim est un document d'information sur les risques majeurs. Il s'adresse aux Ceyrestens et recense les principaux risques naturels et technologiques ainsi que les mesures à prendre si l'un d'eux survient.

### Le risque feux de forêt :

**Si vous êtes témoin d'un départ de feu :**

- ▶ Informer les pompiers (112 ou 18) le plus rapidement possible et le plus précisément possible
- ▶ Ne jamais s'approcher d'un feu de forêt

**L'incendie approche :**

- ▶ Dégager les voies d'accès et de cheminement
- ▶ Ouvrir votre portail
- ▶ Arroser les abords
- ▶ Fermer les vannes de gaz et de produits inflammables

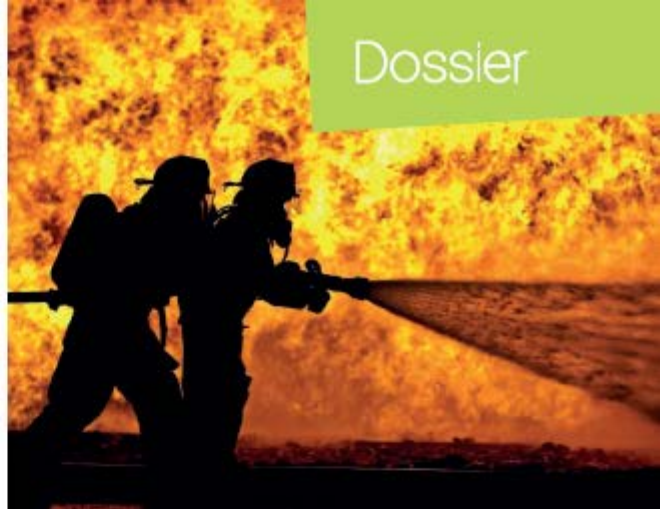
**L'incendie est à votre porte (sauf ordre d'évacuation) :**

- ▶ Rentrer rapidement à l'abri
- ▶ Fermer volets, portes et fenêtres
- ▶ Calfeutrer avec des linges mouillés toutes les entrées d'air
- ▶ Ecouter la radio
- ▶ Suivre les instructions des pompiers, des autorités
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école qui disposent d'une organisation pour les protéger.

### Le risque inondation :

- ▶ Se tenir informé de la montée des eaux (mairie, internet : [www.cejreste.fr](http://www.cejreste.fr), [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com))
- ▶ Fermer portes et fenêtres, soupiraux et aérations
- ▶ Couper gaz et électricité
- ▶ Mettre en hauteur meubles, objets, matières et produits
- ▶ Se tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités

## Dossier



- ▶ Préparer un équipement minimum (papiers personnels, médicaments urgents)
- ▶ Monter à l'étage si possible
- ▶ Ecouter la radio
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- ▶ Ne pas s'engager sur une route inondée à pied ou en voiture

**Une fois le risque passé :**

- ▶ Aérer et désinfecter les pièces
- ▶ Ne rétablir le gaz et l'électricité que sur une installation sèche
- ▶ S'assurer que l'eau du robinet soit potable

### Le risque transport de matières dangereuses (TMD) :

**Si l'on est témoin d'un accident :**

- ▶ Protéger par balisage pour éviter un sur-accident
- ▶ Ne pas fumer ni allumer de flamme
- ▶ Donner l'alerte aux pompiers (18 ou 112) ou à la gendarmerie (17 ou 112).

**En cas de fuite :**

- ▶ Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit (sinon se laver et se changer)
- ▶ Quitter la zone de l'accident : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
- ▶ Rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner

**Dans tous les cas, se conformer aux consignes de sécurité des services de secours.**

**Le risque nucléaire :**

- ▶ Prévoir les moyens permettant le confinement de son habitation
- ▶ Ecouter la radio
- ▶ Rester à l'écoute des consignes données par les autorités locales ; des points de distribution d'iode seront mis en place à la pharmacie ou en salles communales
- ▶ N'absorber la dose d'iode stable distribuée que sur ordre des autorités
- ▶ Respecter les consignes de confinement
- ▶ Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation des autorités
- ▶ Ne pas toucher d'objets, aliments ou eau qui pourrait être contaminés
- ▶ Ne pas absorber d'eau ou d'aliments contaminés

**Le risque mouvement de terrain :**

- ▶ S'éloigner de la zone dangereuse
- ▶ Ne pas revenir sur ses pas
- ▶ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- ▶ Respecter les consignes de sécurité
- ▶ Ensuite, évaluer les dégâts et les dangers et prévenir les autorités.

**Le risque climatique :**

- ▶ Suivre les consignes des autorités
- ▶ Eviter les déplacements inutiles
- ▶ Se renseigner sur les conditions de circulation
- ▶ Ne pas s'approcher de lignes électriques
- ▶ Faire attention aux fils électriques et téléphoniques
- ▶ Ne pas rester sous les arbres
- ▶ Débrancher les appareils électriques et antenne TV si orage
- ▶ Ecouter la radio

**Le risque canicule :**

- ▶ Penser à déclarer toute situation de personne vulnérable au CCAS (Tel : 04 42 32 50 84)
- ▶ Ecouter la radio et se tenir informé de l'évolution du phénomène météorologique
- ▶ En cas de malaise ou de trouble, appeler les secours (112, 15 ou 18)
- ▶ S'hydrater en buvant souvent
- ▶ Humidifier sa peau plusieurs fois par jour
- ▶ Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- ▶ Rester de préférence dans un endroit climatisé
- ▶ Fermer portes, fenêtres et volets pour maintenir la maison à l'abri de la chaleur
- ▶ Ne pas rester au soleil
- ▶ Ne pas pratiquer d'effort physique intense
- ▶ Porter des vêtements légers